



Association des directions des Cycles d'Orientation (ADCO)-Association des Directions d'Ecoles Primaires du Canton de Fribourg (ADEP)-Association suisse des médecins assistants et chefs de clinique, section fribourgeoise (ASMAF)-Association des agents des services publics de l'Etat de Fribourg (AASP)-Association fribourgeoise des conseillers en orientation (AFCO)-Association fribourgeoise de l'enseignement professionnel (AFEP)-Association Fribourgeoise des Professeurs de l'Enseignement Secondaire Supérieur (AFPRESS)-Association de la gendarmerie fribourgeoise (AGF)-Association des Maîtres du Cycle d'Orientation Fribourgeois Francophone (AMCOFF)-Association des professeurs du conservatoire (APCF)- Fédération des Associations des personnels des Hautes Ecoles fribourgeoises (FAPHEF) - Association du personnel de la police de sûreté (APPS)-Association du personnel administratif et technique de l'université (APU / VPU)-Section fribourgeoise de l'association suisse des infirmiers et infirmières (ASI)-Formatin Fribourg / Bildung Freiburg (FF/BF)-Freiburger LogopädInnenverband (FLV)-Groupement des cantonniers des autoroutes et des routes cantonales-Groupement des Cantonniers des routes nationales-Lehrerinnen und Lehrer Deutschfreiburg (LDF)-Association Fribourgeoise des Contrôleurs des Viandes non Vétérinaires (AFCVNV)

La FEDE a pris connaissance du budget du HFR et s'inquiète pour son personnel

Communiqué de presse
11 mars 2024

Les finances du HFR restent dans les chiffres rouges pour 2024 mais les termes du communiqué de presse font naître des inquiétudes quant au personnel. En effet, en indiquant - entre autres - que « la maîtrise de la masse salariale de 415 millions de francs inscrite dans le budget est exigeante », le HFR peine à cacher que des économies devront être réalisées dans cette dépense-ci.

L'indexation des salaires, le palier et les remplacements représentent un poste budgétaire important, c'est un fait. La mise en place d'une *task force* ayant pour mission d'analyser des mesures permettant d'économiser les charges salariales est une mesure bienvenue. Cela dit, si le HFR vise à maintenir la prestation aux patients tout en cherchant à économiser sur le personnel, la FEDE tient à rappeler que les conditions-cadre du personnel infirmier doivent être améliorées (place en crèche, indemnité pour remplacement, etc) afin de diminuer la pénurie d'infirmier-ères. En attendant le résultat des travaux de cette *task force*, la FEDE reste attentive à la situation du personnel, dont une partie non négligeable souffre d'épuisement. Conscient de cet état de fait, le canton du Valais investira durant cette année 3,5 millions de francs pour engager du personnel supplémentaire, sachant que les augmentations de salaire ne suffisent pas à améliorer les conditions de travail...

Plus interpellant reste néanmoins les cas d'attentes. A cet égard, l'ouverture de lits en EMS devrait être une priorité de santé publique dans le canton au regard de sa population vieillissante ; les projets dans ce sens devraient être plébiscités. Il en va de l'efficacité du HFR mais aussi d'une prise en charge adéquate des aînés du canton.

Contact : Isabelle Castella, Présidente de la FEDE, Tél : 078 225 28 36